

# Comment déposer vos offres ?



Vous souhaitez recruter nos étudiants en stage, en apprentissage ou pour un 1er emploi ? Le site Sciences Po Carrières vous permet de déposer et de suivre de façon autonome vos offres.

## comment procéder ?

### ***Vous disposez d'un compte sur le site carrières ?***

[Connectez-vous dans l'encadré employeur](#)

(à l'aide de vos identifiants)

### ***Vous ne disposez pas encore de compte sur le site carrières ?***

[Créez votre compte](#)

**Important à noter** : la création d'un compte est obligatoire pour accéder au formulaire de dépôt d'offre. Merci de bien vouloir compter un délai de validation de compte par notre administration. Une fois votre compte validé, vous pourrez accéder au formulaire de dépôt d'offre.

## ***Déposez vos offres***

[Formulaire de dépôt d'offre?](#)

## Avantages pour les employeurs

En déposant vous-mêmes vos offres sur notre site :

- vous avez la **garantie d'une mise en ligne rapide de votre offre sur notre site pendant les jours ouvrés**

- vous pouvez **suivre les candidatures reçues** des étudiants de Sciences Po à tout moment dans vos outils "*Offres stages / emplois > Suivre mes offres*"

## EN SAVOIR PLUS

- sur [nos formations et débouchés](#)
- sur les [stages et calendrier de stages de Sciences Po](#)
- sur [l'apprentissage](#)
- sur les [Forums d'information et de recrutement](#)
- pour développer la [visibilité de votre marque employeur](#)

## + D'INFOS / CONTACTS

### Sur nos profils étudiants, offres de stages/emplois et calendrier des stages :

- [Suad LEGLISE ARRAR](#), Conseillère Carrières ?M?asters, Relations Employeurs France
- [Sciences Po Carrières](#) : publication des offre?s? de stages/apprentissage et d'emplois?

### Pour des questions concernant le fonctionnement du site :

[administration.carrieres@sciencespo.fr](mailto:administration.carrieres@sciencespo.fr)